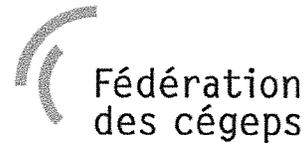


H-



Montréal, le 15 avril 2016

Madame Hélène David
Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Édifce Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Révision du modèle FABES

Madame la Ministre,

Depuis plusieurs années, les cégeps doivent composer avec des contraintes budgétaires importantes auxquelles s'ajoutent de nouveaux besoins et pour plusieurs d'entre eux une baisse démographique, rendant leur situation financière précaire et compromettant à la fois leur développement et celui de leur région. Des travaux ont été entrepris afin de réviser l'annexe budgétaire A007 qui vise précisément à soutenir les cégeps aux prises avec une baisse démographique puisque, de l'avis de tous, cette annexe est désuète et génère des iniquités importantes entre les cégeps.

Or, ces travaux ont mis en lumière les limites de notre modèle de financement actuel connu sous l'acronyme FABES et nous constatons de plus en plus que seule une révision de ce modèle permettra d'assurer un partage équitable des ressources entre les cégeps afin que chaque étudiant québécois ait droit à un service comparable peu importe le cégep qui l'accueille. Dans ce contexte, la Fédération souhaite que le ministère entreprenne des travaux en vue de revoir l'ensemble des volets du modèle FABES, sauf le volet E. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un chantier important et nous nous permettons donc de vous suggérer de nommer une personne externe pour réaliser ce mandat avec le soutien des ressources du ministère et en collaboration avec le réseau collégial. Les travaux pourraient débiter par une rencontre avec l'ensemble des cégeps afin d'établir la liste des problèmes vécus actuellement par le réseau collégial en matière de financement.

Alors que le gouvernement fédéral a annoncé un financement pour l'enseignement supérieur qui devrait se traduire au Québec par l'attribution de nouvelles sommes aux établissements d'enseignement supérieur au cours des prochains mois, nous croyons que le moment est bien choisi pour revoir le fonctionnement d'un modèle de financement qui génère de plus en plus de critiques.

Dans ce contexte, nous croyons qu'il serait opportun de ne procéder à aucun changement quant à l'application de l'annexe budgétaire A007, et ce, pour la prochaine année financière. La réflexion sur cette importante question pourrait se poursuivre et faire partie des éléments à examiner dans le cadre des travaux sur le FABES.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B Tremblay', with a stylized flourish at the end.

Bernard Tremblay

c.c. M^{me} Ginette Legault, sous-ministre adjointe à l'Enseignement supérieur